



APCVEB

Protection  
du cadre  
de vie et de  
l'environnement  
balmanais

**Renaud LAURETTE**  
**Michel DUNAND**

# Urbanisme & développement durable

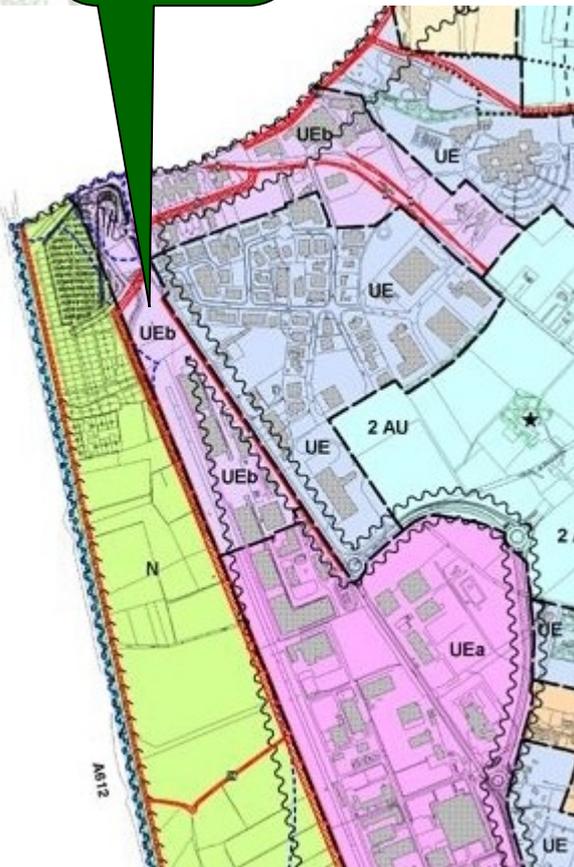
- **De l'usage du PLU**  
Point sur les projets  
Propositions d'engagement

# Retour d'expérience sur le PLU

## • Du bon usage d'un règlement

- Le PLU définit des principes et des règles qui doivent être le plus précis possibles
- Lors de la mise en place du PLU, l'APCVEB a insisté pour faire clarifier des dispositions réglementaires jugées ambiguës
  - "La mairie est garante ..."
  - Exemples malheureux sur les toits/terrasse. D'autres exemples à venir ?
  - Que nous réserve la zone UEb?
- Quand les règles sont ambiguës, les dérives sont possibles et les recours des individus face à la collectivité sont trop difficiles
  - Le règlement doit protéger les individus de l'imagination des promoteurs et des avocats.

Zone  
UEb





# Retour d'expérience sur le PLU

## • Quels recours en cas de litige ?

- Vérifier le règlement d'urbanisme (PLU) et le permis de construire de la construction litigieuse
- Faire un recours gracieux dans les deux mois auprès de la Mairie avec AR et copie au service contentieux de la préfecture.
- Après réponse de la mairie (ou après deux mois en l'absence de réponse), un nouveau délai de deux mois permet de saisir le tribunal administratif.

